



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
Occitanie**

Montpellier, le 4 juin 2026

A

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement d'enseignement agricole  
secondaire et supérieur court.

Objet : Calendrier de la campagne des bourses nationales d'études sur critères sociaux – rentrée 2026

L'objet de la présente note est de fixer le calendrier de la campagne de bourse pour la rentrée scolaire de septembre 2026 :

- La date limite de dépôt des dossiers de demande bourse par les familles, dans les établissements d'accueil est fixée au plus tard au **vendredi 18 septembre 2026**.
- La date limite de réception des pièces manquantes dans les établissements d'accueil est fixée au **jeudi 1er octobre 2026**.
- La clôture de la campagne de bourse pour l'année 2026-2027 est fixée au **jeudi 15 octobre 2026** à 17h.
- La date limite de réception des recours des familles est fixée au **vendredi 20 novembre 2026**.

Il revient à chaque établissement d'accueil de veiller :

- à ce que ce calendrier soit communiqué aux familles par tous les moyens qu'ils jugeront utiles,
- de caler son organisation, en lien avec les établissements départementaux d'instruction, selon le présent calendrier académique qui fixe l'organisation régionale dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur.

Je vous remercie de veiller au respect du calendrier relatif au dispositif des bourses nationales d'études sur critères sociaux qui constituera, in fine, un meilleur service rendu aux familles.

Le Délégué Académique,  
Chef du Service Régional de la Formation  
et du Développement



Paul CANDAELE